



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 17 juin 2021 -

Délibération n°4.2.17/06/2021

relative au renouvellement du partenariat de doubles diplômes
avec l'Université du Piémont Oriental

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Renouvellement du partenariat de doubles diplômes avec l'Université du Piémont Oriental

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 33

Quorum : 17

Membres présents : 17

Membres représentés : 4

Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 19

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, le renouvellement du partenariat de doubles diplômes avec l'Université du Piémont Oriental, tel que présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 18 juin 2021

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 15 JUIL. 2021

Transmise au recteur le : 15 JUIL. 2021

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Renouvellement du partenariat de doubles diplômes avec l'Université du Piémont Oriental

Contexte et objectifs

Les doubles diplômes entre l'Université Savoie Mont Blanc et l'Université degli Studi del Piemonte Orientale (UNIUPO) existent depuis l'année universitaire 2000/2001.

À l'Université du Piémont Oriental, le double diplôme concerne le « Dipartimento di Studi Umanistici » (Licences et Masters de Langues et de Lettres) ; à l'Université Savoie Mont Blanc, les doubles diplômes concernent la Licence et le Master de la section d'italien LLCER, mais les étudiants d'UNIUPO fréquentent aussi les cours des autres sections du département LLCER (anglais et espagnol), ainsi que les cours du département de Lettres, contribuant ainsi au dynamisme international de plusieurs formations.

La présence des étudiants qui ont choisi cette formation a été constante au cours de ces dernières années, ainsi qu'on peut le voir dans les chiffres rappelés ci-dessous, à partir de 2016 (Licence et Master confondus) :

- 2016-2017:
- 4 étudiants italiens à Chambéry
- 0 étudiants français à Vercelli

- 2017-2018
- 14 étudiants italiens à Chambéry
- 4 étudiants français à Vercelli

- 2018-2019
- 5 étudiants italiens à Chambéry
- 2 étudiants français à Vercelli

- 2019-2020
- 4 étudiants italiens à Chambéry
- 0 étudiants français à Vercelli

- 2020-2021
- 6 étudiants italiens à Chambéry
- 2 étudiants français à Vercelli

La Section d'Italien du Département des Langues, Littératures et Civilisations Étrangères de l'UFR LLSH, en accord avec le département de Studi Umanistici de l'Université du Piémont Oriental demande le renouvellement des conventions des doubles diplômes de Licence et de Master LLCER pour la nouvelle ODF.

Pour le Master, la nouvelle convention concernera le nouveau Master LLCER – Interculturalité et Métiers de la Culture qui a remplacé l'ancien Master LLCER – Etudes transfrontalières.

Les étudiant.e.s de l'Université Savoie Mont Blanc et de l'Université du Piémont Oriental choisissent nos formations pour l'excellence de ce parcours bi-national, comme en témoignent, entre autres, les lettres de motivations que nous recevons dans le cadre de Parcoursup. La qualité du parcours et le suivi pédagogique sont garantis par l'investissement et l'expérience des enseignant.e.s responsables.

Modalités pédagogiques

Atouts

Tous les étudiant.e.s français et italiens profitent de la présence en cours des étudiant.e.s italiens ou français en double diplôme dans les deux universités. La présence de groupes structurellement bilingues garantit un niveau linguistique et culturel considérablement plus élevé par rapport aux universités où la langue est enseignée à des groupes uniquement monolingue.

Un autre atout très important pour les étudiant.e.s de l'USMB en double diplôme de Licence est l'obligation de rédiger un mémoire de recherche (mémoire qui n'est pas prévu dans la maquette) soutenu devant un jury franco-italien. Le candidat est suivi par un directeur appartenant à une institution et par un rapporteur appartenant à l'autre. Le mémoire est rédigé dans la langue de l'une des deux institutions et il est soutenu dans l'autre langue.

Depuis l'année 2016 nous avons enregistré un fort intérêt de la part des étudiant.e.s, grâce aux nombreuses rencontres scientifiques (conférences, colloques) organisées par les responsables des deux institutions concernées.

L'agrément des étudiants ayant fait l'expérience du double diplôme dans la Licence se constate aussi dans l'inscription en Master binational, ce qui leur permet de prolonger leur formation au cours d'une deuxième année d'études à l'étranger. C'est ainsi que deux étudiantes italiennes inscrites en Master (2014-15) avaient déjà obtenu un diplôme binational l'année précédente; deux étudiantes françaises ayant obtenu leur Licence en 2016 se sont inscrites en Master en 2017-2018; une étudiante de Vercelli ayant obtenu sa Licence en 2017 s'est inscrite en Master à Chambéry en 2018-2019; une étudiante de Chambéry ayant obtenu sa Licence en 2018 est actuellement à Vercelli en deuxième année de Master.

Il faut ajouter que la renommée de ces doubles diplômes a été confirmée par les étudiants eux-mêmes qui se sont exprimés publiquement pour les promouvoir, comme en témoigne cet article dans la presse italienne:

<https://www.lavocedinovara.com/lavocedeglistudenti/voce-alle-esperienze-laurea-binazionale/>

Programme

Avant la date de début des cours, les deux universités partenaires définissent d'un commun accord, dans un contrat d'études individuel, quel seront les cours, les séminaires, les examens et les crédits qui feront l'objet du cursus binational de chaque étudiant.

Organisation

Pour la Licence LLCER/ Laurea triennale en *Lingue straniere moderne* et en *Lettere* les étudiants italiens et français participent au cursus binational lors de la troisième année. Au cours de l'année de L2, les étudiant.e.s présentent leur demande aux responsables et sont admis, à condition de valider leur année de L2.

De la même façon, les étudiant.e.s de la Laurea Magistrale (Langues ou Lettres) de Vercelli passeront la deuxième année à Chambéry pour suivre les cours de l'Université Savoie Mont Blanc.

Modalités d'obtention

Les examens validés dans l'université partenaire sont reconnus dans l'université d'appartenance pour l'obtention du double Diplôme de Licence ou de Master.

Profil des candidats et régime d'inscription

Le plus souvent, les étudiant.e.s français.e.s choisissent l'USMB pour s'inscrire en première année de Licence ou de Master LLCER spécialité italien dans l'intention d'effectuer leur troisième année (ou deuxième année pour le Master) d'études en Italie dans le cadre du cursus des doubles diplômes.

Les étudiant.e.s en double diplôme sont inscrit.e.s dans les deux universités partenaires. Les frais d'inscription et autres frais éventuels sont payés par les étudiant.e.s uniquement dans l'Université de provenance.

Débouchés

L'obtention d'un double diplôme français et italien de Licence ou de Master en Langues, Littératures et Civilisations Étrangères constitue un avantage considérable pour nos étudiant.e.s.

Le double diplôme permet de poursuivre des études dans les universités partenaires en Master binational ou en Doctorat ou encore de se présenter à des concours de la fonction publique dans les deux pays.

On a pu constater que plusieurs étudiant.e.s ont profité de débouchés liés à l'obtention de notre double diplôme. À ce propos, il suffira de citer un exemple : un doctorant de Vercelli, Maurizio Busca, ancien étudiant des doubles diplômes en Licence et en Master, avant même de soutenir sa thèse à Vercelli avec M. Mastroianni (responsable de la formation pour le côté italien) en décembre 2016, a été embauché à Chambéry avec un contrat de lecteur (2016/2017). Ce jeune collègue a été successivement embauché comme enseignant contractuel en LLCER, section d'italien, en 2018-2019. À la rentrée 2021, il travaillera à l'Université de Nantes où il vient d'obtenir un contrat de recherche.

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB

Les dépenses des doubles diplômes se limitent à l'organisation des jurys binationaux de soutenance des mémoires : les déplacements à Vercelli des responsables et des collègues qui ont dirigé les mémoires et les invitations à Chambéry des collègues de Vercelli (responsables et directeurs de mémoires également).

Droits d'inscription

Les frais d'inscription sont payés par les étudiant.e.s uniquement dans l'Université de provenance.

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : 3^{ème} année de Licence ; 1^{ère} année de Master

Composante porteuse du parcours : UFR LLSH – Département LLCER – Section d'italien

Lieu des cours : Jacob Bellecombette / Vercelli

Date de renouvellement : 01/09/2021

Responsable du parcours : Silvia D'Amico